

Avec vous et pour vous dans le souffle du synode diocésain

En présentant les nominations de prêtres qui prendront effet au 1^{er} septembre prochain, je souhaite attirer votre attention sur quelques points marquants.

- **Un mouvement important.** Après le synode diocésain, c'est le moment favorable pour tenir le cap de l'Espérance dans nos communautés chrétiennes. Ces nominations, nombreuses et importantes, ouvrent un cadre durable pour avancer dans nos projets missionnaires et la réception du synode.
- **La disponibilité des prêtres.** Derrière chaque nomination, il y a des temps de dialogue, de discernement et de prière et finalement une réponse généreuse des prêtres qui vous sont envoyés. Je veux leur exprimer, avec vous, ma profonde reconnaissance. Le déplacement qu'ils doivent faire est porté par la confiance et le service du Christ et de son Eglise. Votre accueil bienveillant s'inscrit dans le même acte de foi. De même qu'un prêtre doit recevoir la communauté qui lui est confiée, de même chaque paroisse reçoit un ou des prêtres, qu'elle ne choisit pas mais qu'elle accueille comme un don du Seigneur. Leur engagement répond au vôtre et je sais la part que vous prenez tous à la mission : laïcs, fidèles du Christ, consacrés, diacres.
- **De nouveaux visages.** Vous noterez la nomination, comme curés, de plusieurs prêtres « Fidei Donum » ou de prêtres de la société des prêtres de Saint Jacques. Je les remercie pour leur volonté missionnaire auprès de nous. Je remercie leurs évêques et leurs supérieurs. Ainsi notre diocèse vivra plus intensément son ouverture à la mission universelle de l'Eglise. Nous regardons ce don supplémentaire comme un enrichissement réciproque entre nos Eglises.
- **Des communautés pastorales pour un nouveau souffle missionnaire.**
Outre les charges de curés ou prêtres au service des paroisses, ces nominations s'inscrivent dans le cadre des Communautés pastorales, déjà existantes ou en cours de constitution. Elles sont présentées dans la 5^{ème} partie des « Actes du synode » (pages 36 à 41) et nous appellent à une conversion pastorale. Je veux en souligner ici trois aspects très importants :
 - Soutenir la vie fraternelle des prêtres, entre eux et avec tous les fidèles.
 - Mettre en commun ce que chacune des paroisses peut apporter aux autres pour le bien pastoral de tous.
 - Choisir une ou deux actions missionnaires qui seront conduites pour l'ensemble de la Communauté pastorale.

"Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous" (1 Co 12, 7)

C'est dans la confiance que je vous communique ces informations. Je me joins à votre prière pour tous les prêtres et les communautés qui les reçoivent. Que chacun puisse accueillir le don de Dieu en vue du bien de tous.

+ Denis MOUTEL
évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

NOMINATIONS

Par décision de Mgr Denis MOUTEL, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, à partir du 1^{er} septembre 2018 :

ZONE PASTORALE DE SAINT-BRIEUC

▪ COMMUNAUTÉ PASTORALE SAINT-BRIEUC/PLOUFRAGAN/NOTRE-DAME DE LA BAIE

M. l'Abbé Désiré DJOGUI, prêtre du diocèse d'Abomey (Bénin), tout en demeurant au service de la paroisse Saint Brieuc, est nommé, avec l'accord de son évêque, curé de la paroisse de Ploufragan.

M. l'Abbé Pierre BEDFERT, (curé des paroisses de Plancoët-Val d'Arguenon et de Ploubalay) est nommé curé de la paroisse Notre Dame de la Baie.

M. l'Abbé Antoine LE MEUR (administrateur de la paroisse de Ploufragan) est nommé au service des paroisses de la Communauté pastorale Saint-Brieuc/Ploufragan/ Notre-Dame de la Baie.

M. l'Abbé Jean LE RETIF, (curé de la paroisse de Perros-Guirec) est autorisé à prendre sa retraite. Il sera disponible pour des services.

▪ COMMUNAUTÉ PASTORALE NOTRE-DAME-DE-LA-MER/ETABLES-SUR-MER

M. l'Abbé Eric LE FORESTIER, (curé des paroisses de Paimpol et Plouha) est nommé au service des paroisses de la Communauté pastorale Notre-Dame-de-la-Mer/Etables-sur-Mer.

▪ COMMUNAUTÉ PASTORALE QUINTIN/PLAINTEL/PLÆUC-SUR-LIÉ ET N.-D. DE CHÂTELAUDREN

M. l'Abbé Serge KOUGNANDE, prêtre du diocèse de Cotonou (Bénin), (au service des paroisses de Lannion et Pleumeur-Bodou) est nommé, avec l'accord de son évêque, curé des paroisses Notre-Dame de Délivrance de Quintin, Plœuc-sur-Lié, Plaintel et N.-D. de Châtelaudren.

M. l'Abbé Noël GBYETIN, prêtre étudiant du diocèse d'Abomey (Bénin), (au service des paroisses de Dinan, Evran, Pleudihen, Saint-Samson, Notre-Dame des Granitiers-Brusvily et Plélan-le-Petit) est nommé, avec l'accord de son évêque, au service des paroisses de la Communauté pastorale Quintin/Plaintel/Plœuc-sur-Lié et N.-D. de Châtelaudren.

ZONE PASTORALE DE LAMBALLE

▪ COMMUNAUTÉ PASTORALE LAMBALLE/MONCONTOUR/PAYS DE JUGON

M. l'Abbé Pierrick JEGONDAY, tout en demeurant vicaire épiscopal et curé des paroisses Notre-Dame de Grande Puissance et Moncontour, est nommé curé de la paroisse du Pays de Jugon.

- **COMMUNAUTÉ PASTORALE PLÉNEUF/ERQUY/MATIGNON**

M. l'Abbé Mikerson OLIVIER, membre de la Société des Pères de Saint-Jacques d'Haïti (modérateur des paroisses de Caulnes et Broons) est nommé, avec l'accord de ses supérieurs, curé des paroisses de Pléneuf, Saint-Pierre Erquy Fréhel et Matignon.

M. l'Abbé Cyrus HOUNGNON, prêtre du diocèse d'Abomey (Bénin), est nommé, avec l'accord de son évêque, coopérateur pour les paroisses de Pléneuf, Saint-Pierre Erquy Fréhel et Matignon

ZONE PASTORALE DE DINAN

- **COMMUNAUTÉ PASTORALE DINAN/ST-SAMSON/PLEUDIHEN/EVRAN/PLÉLAN-LE-PETIT/BRUSVILY**

M. l'Abbé Gérard DANIEL, (curé des paroisses de Merdrignac et Collinée), est autorisé à prendre sa retraite. Il sera disponible pour des services sur les paroisses de la Communauté pastorale de Dinan.

M. l'abbé Homanès LABOCHE, membre de la Société des Pères de Saint-Jacques d'Haïti (au service des paroisses de Paimpol et Plouha) est nommé, avec l'accord de ses supérieurs, administrateur des paroisses de Notre-Dame des Granitiers-Brusvily et Plélan-Le-Petit.

- **COMMUNAUTÉ PASTORALE CAULNES/BROONS**

M. l'Abbé Jean-Jacques LE ROY (curé des paroisses de Plestin et de Ploumilliau) est autorisé à prendre un temps sabbatique de six mois. Il sera nommé curé des paroisses de Broons et de Caulnes au début du carême 2019.

M. l'Abbé Francis MORCEL, tout en demeurant au service des paroisses de la Communauté pastorale de Lamballe, Moncontour et Pays de Jugon, est nommé administrateur des paroisses de Broons et de Caulnes jusqu'au carême 2019.

- **COMMUNAUTÉ PASTORALE PLANCOËT/PLOUBALAY**

M. l'Abbé Valère AGUEHAHOUA, prêtre du diocèse d'Abomey (Bénin), (au service des paroisses de Plancoët Val d'Arguenon et de Ploubalay), est nommé, en accord avec son évêque, curé de la paroisse de Plancoët Val d'Arguenon.

M. l'Abbé Olivier GRAVOUILLE (curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Baie) est autorisé à prendre un temps de discernement au Foyer de Charité de Tressaint. Il est nommé, à mi-temps, curé de la paroisse de Ploubalay.

ZONE PASTORALE DE GUINGAMP

- **Communauté pastorale Paimpol/Plouha**

M. l'Abbé Chilair BON-CŒUR, membre de la Société des Pères de St-Jacques d'Haïti, (curé de la paroisse de Matignon) en accord avec ses Supérieurs, est nommé curé des paroisses de Paimpol et Plouha.

M. l'Abbé André PERROT, (curé des paroisses de Pléneuf, Saint-Pierre Erquy Fréhel) est nommé au service des paroisses de la Communauté pastorale de Paimpol/Plouha.

ZONE PASTORALE DE LANNION

- **Communauté pastorale Lannion/Pleumeur-Bodou/Perros-Guirec**

M. l'Abbé Albert WANSO, prêtre du diocèse de Yagoua (Cameroun), (au service des paroisses de Lannion et Pleumeur-Bodou), est nommé, avec l'accord de son évêque, curé de la paroisse de Perros-Guirec.

- **Communauté pastorale Plouaret/Plestin-les-Grèves/Ploumilliau**

M. l'Abbé Jean-Marc L'HERMITTE (curé des paroisses de Rostrenen, Maël-Carhaix et modérateur de la paroisse de Gouarec) est nommé curé des paroisses Notre-Dame de Plouaret, Plestin-les-Grèves et Ploumilliau.

M. l'abbé Maurice LEBASTARD, membre de la Société des Pères de Saint-Jacques d'Haïti (au service de la paroisse Notre-Dame de Plouaret) est nommé, avec l'accord de ses supérieurs, coopérateur pour les paroisses de Plouaret, Plestin-les-Grèves et Ploumilliau.

ZONE PASTORALE DE ROSTRENE

M. l'Abbé Yves POILVET (curé des paroisses Notre-Dame de Délivrance, Plaintel et Plœuc-sur-Lié) est nommé curé des paroisses de Rostrenen, Maël-Carhaix, Corlay Saint-Nicolas-du-Pélem et Gouarec. Il devient responsable de la zone pastorale de Rostrenen.

M. l'abbé Jean Bernard FORTUMAT, prêtre du diocèse des Cayes (Haïti), en accord avec son évêque, est nommé coopérateur pour les paroisses de Rostrenen, Maël-Carhaix, Corlay Saint-Nicolas-du-Pélem et Gouarec.

M. l'Abbé Peter WEBB, prêtre du diocèse de Plymouth (Grande-Bretagne), (administrateur de la paroisse de Corlay/Saint-Nicolas-du-Pélem) est autorisé, avec l'accord de son évêque, à prendre sa retraite. Il sera disponible pour des services sur les paroisses de Rostrenen, Maël-Carhaix, Corlay Saint-Nicolas-du-Pélem et Gouarec.

D'autres nominations sont en cours et seront publiées sur le site internet diocésain dès qu'elles seront officielles (paroisses de Merdrignac-Collinée, Lannion...)